

# La transformation sociale par l'innovation sociale

## 4<sup>e</sup> Colloque internationale du CRISES

### les 3 et 4 avril 2014

Les conditions de la mise en place d'un projet éolien  
par la Coopérative d'énergie renouvelable de  
Lamèque en Acadie du Nouveau-Brunswick

O. Chouinard ([omer.chouinard@umoncton.ca](mailto:omer.chouinard@umoncton.ca))

A. Leclerc ([andre.leclerc@umoncton.ca](mailto:andre.leclerc@umoncton.ca))

J. Guillemot ([julie.guillemot@umoncton.ca](mailto:julie.guillemot@umoncton.ca))

et T. Rabeniaina



# *Projet éolien-coop. Lamèque*

- Contexte
- Concepts et méthodologie
- Résultats :
  - Financement de la Coop. d'énergie renouvelable
  - Retombées individuelles
  - Retombées collectives et rôles de la coopérative
- Discussion
- Précision et points de repère
- Conclusion provisoire

# *Projet éolien – coop. Lamèque*

Projet d'innovation sociale : partenariat entre coopérative et multinationale pour l'intérêt général à Lamèque

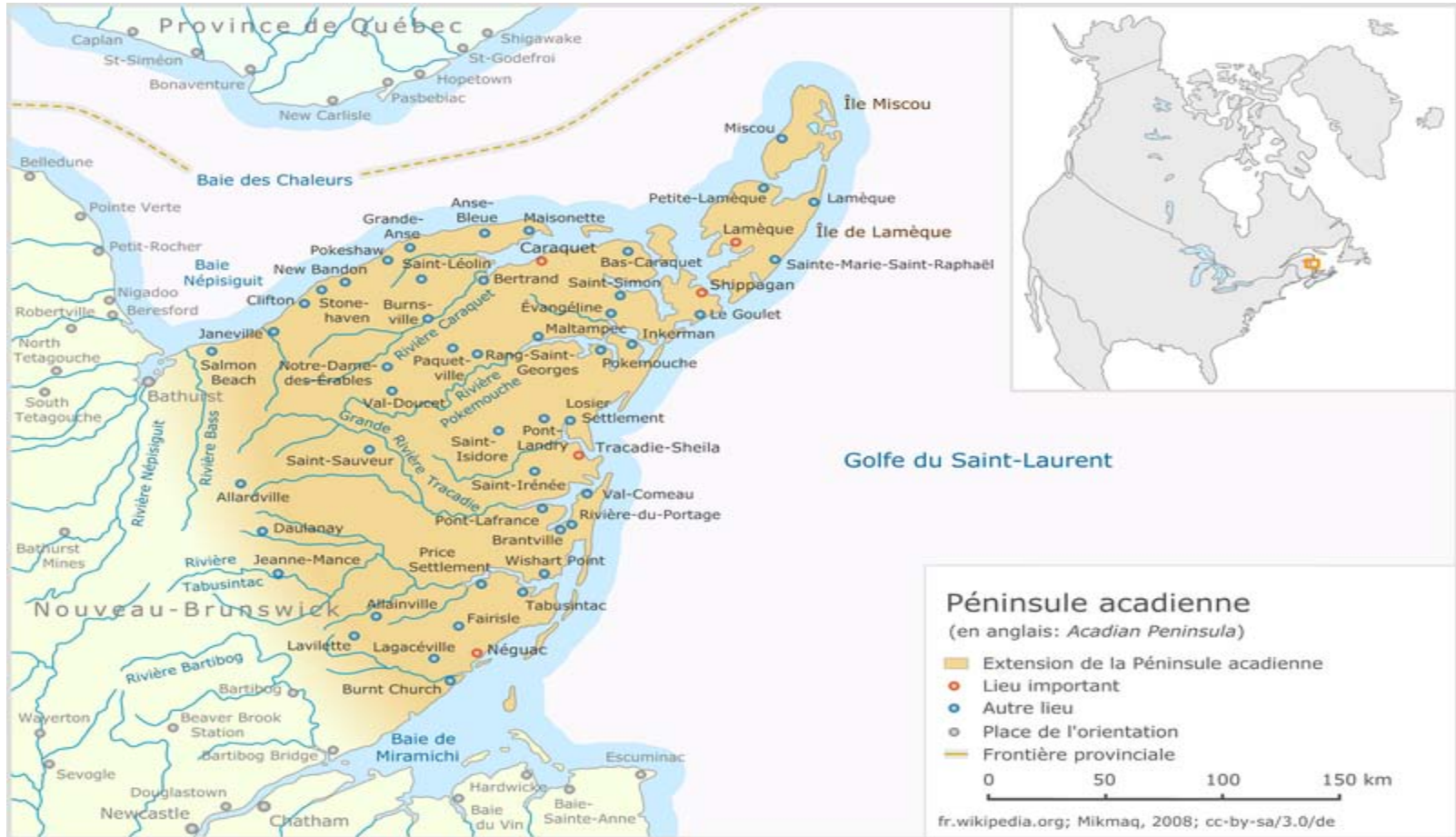
## *La Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque (Coop):*

- **14 partenaires (10 coopératives et 4 municipalités) et 13 membres**
- **Agent de négociation avec multinationale Acciona **et** avec les propriétaires**
- **Exécutif de 3 personnes dont seul le conseiller juridique a été rémunéré**
- **Permet la concertation avec la communauté de l'Île Lamèque en vue de négocier avec Acciona.**

# 14 partenaires

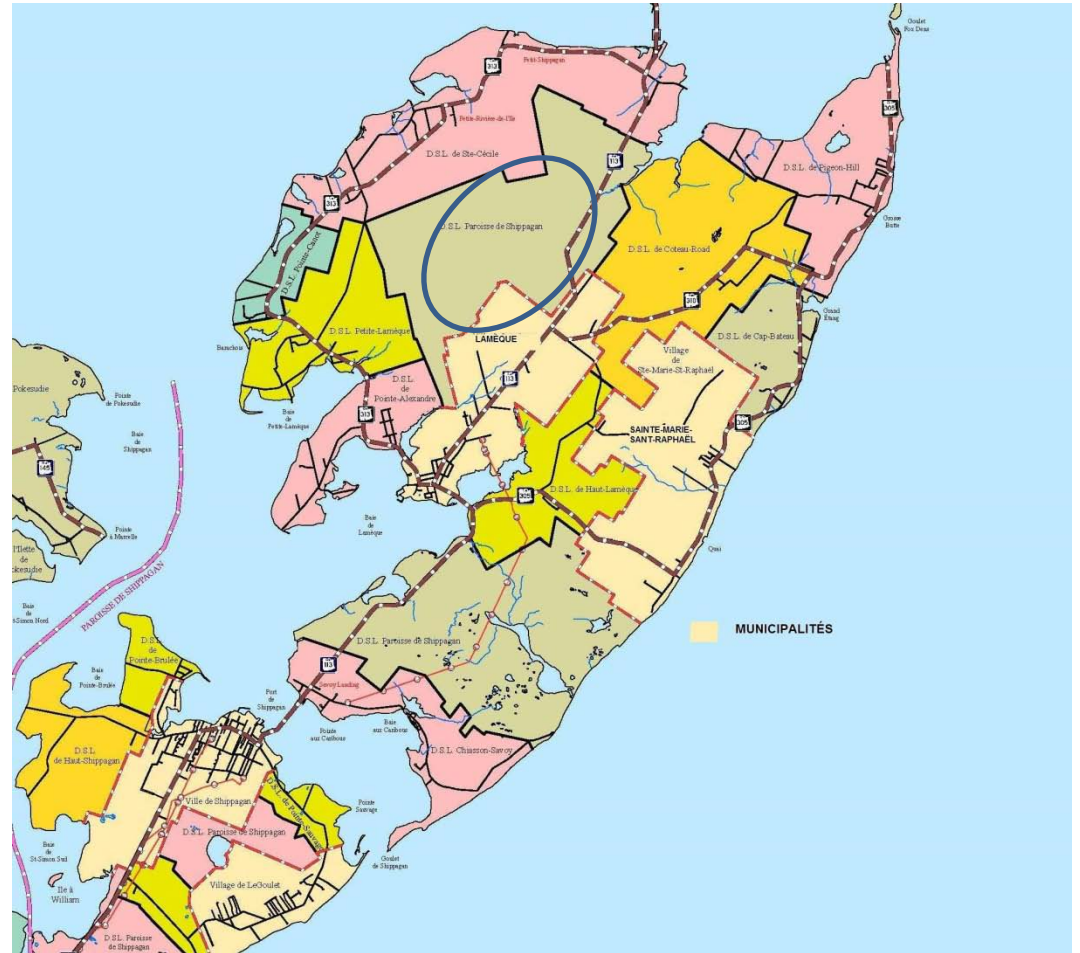
- Caisse populaire de Lamèque
- La Société Coopérative de Lamèque
- L'Association ccoopérative des pêcheurs de l'Île
- **Ville de Lamèque**
- Coop Atlantique
- Caisse populaire de Caraquet
- Coopérative régionale de la Baie (Tracadie)
- Village de Ste-Marie-St-Raphael
- Société coopérative de Paquetville
- Village de Neguac
- Caisse Populaire de Neguac
- Coopérative de Caraquet
- Ville de Shippagan
- Caisse populaire de Tracadie

# Projet éolien-coop. Lamèque



# Localisation des éoliennes

Île Lamèque ≈ 6000 hab.  
Municipalité ≈ 1450 hab.



Dans le DSL de St-Cécile  
(5) et le DSL de Paroisse  
de Shippagan (25)

# *Projet éolien – coop. Lamèque*

- 115 millions \$
- 30 éoliennes
- 45 MW de production
- **Processus sur 12 ans** soit de 1999 à 2011



# Projet éolien – coop. Lamèque

## Concepts

- la **concertation** a favorisé la construction de références communes qui ont rendu possible l'action et la **décision collective** et qui a généré des **apprentissages mutuels** ce qui a permis d'avoir un effet durable (Beuret, 2006).
- Le **partenariat** a permis d'inscrire les résultats de ce dialogue dans des projets concrets de développement à Lamèque.
- **L'acceptabilité sociale** provient de l'équité dans le traitement des propriétaires terriens et de projets collectifs dans son ensemble : l'intérêt général.



# Projet éolien – coop. Lamèque

- Méthodologie :
- analyse documentaire ( journaux, EIE) et réalisation de quinze entrevues semi-dirigées (été 2013). Validation par focus group. Restitution dans la cté. le 22 avril 2014.
  - Citoyens
  - Conseil d'administration de la coop d'énergie
  - Municipalités
  - Propriétaires ayant obtenus des compensations

# Résultats

- Financement de la coop.
- Retombées individuelles
- Retombées collectives
- Rôles de la coopérative

# Financement de la coop.

## Fonds de démarrage

- 100K\$ : fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités; volet étude
- 400K\$ : fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités; volet mise en œuvre
- 40K\$ : d'Énergie NB pour le calcul des vents (gisement) par la firme Hélimax;
- 60K\$ : de la Caisse pop. des Îles (Lamèque) : confiance envers les membres de l'exécutif.
- 80K\$ : implication financière de la ville de Lamèque

# Retombées individuelles

- **125 contrats ont été signés avec la coopérative au préalable et 70 ont été confirmés** entre les propriétaires et Acciona. [Contrats pour les tours, les chemins, le câblage électrique, les pales qui empiètent sur les terrains.]
  - Selon un membre du comité exécutif : « **En moyenne, chaque propriétaire a été rencontré à 10 reprises** ».
- **Pour la construction** : entrepreneurs locaux privilégiés
  - « **très bonne année** » et emplois localement
  - Mise aux normes internationales
  - Développement de compétences

# Acceptabilité, confiance et partage des retombées

- Des intervenants ont mentionné à plusieurs reprises l'importance des **liens de confiance** envers les dirigeants de la coop.
- Le fait que les propriétaires connaissaient bien un ou plusieurs des leaders du projet les rassurait.
- Le **partage des retombées** dans la communauté semble avoir été la condition de l'acceptabilité du projet.
- Les gens ne se rendaient aussi probablement pas compte de la réalisation du parc et de ses impacts physiques.
- On constate l'existence d'un **sentiment d'appartenance** envers le parc
  - Le projet est devenu une construction collective locale malgré le fait qu'Acciona soit une compagnie étrangère et que seule une minorité d'insulaires profite directement des retombées.

# Illustration

- Le fait que les propriétaires connaissaient bien un ou plusieurs des leaders du projet les rassurait. « ***Je connais bien Paul Lanteigne pour avoir travaillé avec lui à la coopérative de consommation*** ». (propriétaire terrien)
- « ***Si une compagnie était arrivée, par exemple Acciona, et avait approché les propriétaires terriens individuellement, je ne suis pas certaine que nous aurions été réceptifs à ça.*** » (propriétaire terrien)
- « ***avec les compétences acquises lors du projet, avec la compagnie Acciona, je peux maintenant soumissionner sur des projets jusqu'à Vancouver et aussi aux États-Unis*** » (entrepreneur local)

# Rôle de médiation de la coop

- Avantage en tant qu'intermédiaire :
  - Ne savaient pas où seront les éoliennes (ne pas être accusé de favoritisme dans le choix d'emplacement des tours)
  - N'ont pas d'intérêts personnels directs (pas de terrain)
- Permet de rééquilibrer les rapports de forces et de travailler davantage pour l'intérêt général (versus les intérêts personnels)
- Évite qu'Acciona ou un individu impose ses conditions
- Les rencontres se font toujours à la municipalité en vue du caractère communautaire du projet
- Présence des membres lors des ententes formelles avec Acciona/propriétaire

# Retombées collective pour la coop.

**Environ 200 000\$/année pour 45 MW produits (49,5 MW dans l'entente) (4 000\$ par Mégawatt)**

- 25 K\$ versés à la municipalité de Lamèque
- 175 K\$ versés à la coopérative
  - La moitié de ces redevances au financement d'un fond d'investissement communautaire de 1 M\$ sur une période de 10 ans.
  - Pour l'autre moitié des redevances, la Coopérative d'énergie réfléchit à diverses options.
  - Ces redevances pourront servir de levier dans le financement de projets de développement communautaire à l'île de Lamèque et dans la Péninsule acadienne.



## Retombées fiscales dans les territoires des DSL de la Péninsule acadienne : cas des DSL St- Cécile et paroisse de Shippagan

	Assiette fiscale	Taux variable	Recette
<b>Sainte-Cécile</b>			
<b>2010</b>	18 342 184 \$	0,4658	85 438 \$
<b>2012</b>	23 455 115 \$	0,3936	92 319 \$
<b>Variation</b>	<b>5 112 931 \$</b>		<b>6 881 \$</b>
<b>Paroisse de Shippagan</b>			
<b>2010</b>	3 915 150 \$	0,3306	12 943 \$
<b>2012</b>	12 454 450 \$	0,3193	39 767 \$
<b>Variation</b>	<b>8 539 300 \$</b>		<b>26 824 \$</b>

## *Utilisation des redevances de la coop.*

- Objectif : Favoriser des initiatives et des projets en vue de la protection de l'environnement.
  - Fond d'investissement communautaire ( 50% redevances annuelles)
  - Rédaction d'une politique de dons et commandites (en cours).
  - Rembourser les emprunts faits (ex. caisse pop.)
  - Bourses d'étude en partenariat avec Acciona (en cours)

## *La coop. comme « agent » de négociation ?*

Selon un membre du bureau de direction de la Coop. d'énergie: « ***On avait un atout dans nos négociations avec Acciona que nous avons gardé jusqu'à la fin*** ».

***« On avait gardé confidentiel les contrats avec les propriétaires de terrains »***

***« Acciona n'aurait pas été capable de mettre les pieds sur l'île sans l'intervention de la coop. d'énergie renouvelable. On était incontournable »***

# Les points forts de la négociation

- Redevance pour la coop.
- Redevances pour les propriétaires terriens
- L'emploi de contacteurs et travailleurs locaux (péninsulaires)
- Aucun propriétaire n'impose ses conditions
- Démantèlement
- Remise en état du terrain suite aux travaux

## *La coop. comme agent de développement territorial?*

- Capacité de stimuler des projets : retombées individuelles et collectives ?
- Capacité de discuter de projets avec une vision collective: **gouvernance** démocratique ?
- Capacité d'influencer le processus de **municipalisation** des territoires des Îles Lamèque et Miscou ? [Effets positifs pour les territoires insulaires et la Péninsule + contrer idée que ce projet a été imposé par la ville de Lamèque sur les DSL]
- Capacité d'influencer la manière de faire des projets localement ? : valeurs de partage, de solidarité et de développement durable ...
- Une influence sur l'île... Une influence régionale ...
- **Innovation sociale:** Coop. impliquée dans un projet éolien en tant que **fiduciaire du gisement éolien** et **médiateur** [Négociation des redevances individuelles (propriétaires de terrains) et collectives (retombées pour la coopérative d'énergie renouvelable)]

# L'AVENIR

- Comment faire pour que cette expérience de la coopérative d'énergie renouvelable soit pleinement utilisée pour favoriser pour le développement territorial durable?
  - Les apprentissages :
    - Développer un savoir-faire dans les négociations
    - Un projet sur 12 ans constitue un atout en termes d'éducation et de concertation.
    - Cadre pour savoir comment agir
  - Ces apprentissages sont-ils transférables ?
  - Valorisation de l'approche collective
    - L'installation des éoliennes a été bénéfique pour l'ensemble des DSL de la Péninsule acadienne.
    - Travailler avec 70 de propriétaires fut un atout parce qu'il y a davantage de consultations et de participations ce qui a aidé à l'acceptabilité.

- Les avantages de la coopération:
  - Le projet a fonctionné parce qu’il y avait une tradition de coopération. D’ailleurs, cela pourrait devenir un modèle pour d’autres communautés.
  - Démocratisation des décisions économiques : Les 13 membres doivent élire un conseil d’administration de sept personnes pour une plus grande efficacité
- Fonds d’investissement communautaire
- À partir de cette expérience comment favoriser le développement durable ?

# En terminant

- Projet novateur
- Partenariat qui met en commun des ressources pour la collectivité de Lamèque. (basé sur 3 entités : ville + mouvement coop. et Acciona)
- La coop. a joué un rôle de **médiation** favorisant des retombées équitables: individuelles et collectives.
- La coop a favorisé une **acceptabilité sociale** du projet grâce, entre autres, à la transparence dans la gestion et à la confiance envers les leaders.
- La coop. a mis en place les conditions pour une plus grande **solidarité et une gouvernance démocratique** élargie par une délibération autour d'un développement de projets pour les Îles et la région.
- La coop. pourrait jouer un rôle dans l'opérationnalisation du **développement durable** localement et regionalement à travers l'utilisation des retombées, et le transfert des expériences.
- La réussite du projet a généré une **fierté** dans la communauté, ce qui a joué sur le sentiment d'appartenance.
- Le projet permet d'aborder la question de la municipalisation sous un angle positif de partenariat entre municipalité et DSL , il est vu comme un modèle **d'engagement et de responsabilisation** entre DSL et les municipalités.



# Commentaires

La Coopérative d'énergie renouvelable est un exemple de la transformation sociale par innovation sociale parce :

- 1. qu'elle s'est concertée avec les organisations coopératives et municipales;**
- 2. qu'elle a négocié pour les intérêts individuels et collectifs avec la multinationale ACCIONA;**
- 3. que les retombées servent l'ensemble des citoyens des milieux ruraux des Iles Lamèque/Miscou et de la péninsule acadienne;**
- 4. que les projets soutenus par la coopératives s'inscrivent dans une perspective d'équité, de justice sociale et de DD .**